



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.671**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-30746- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : SERVICE CIVIQUE 2013

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Politique de la Ville

JLM/EG

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/11/13

RAPPORTEUR : Mme Sophie JOISSAINS

-

Nomenclature : 8.6 Emploi-formation professionnelle

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : SERVICE CIVIQUE 2013 - Décision du Conseil

Mer Chers Collègues,

Le 8 octobre 2012, le Conseil Municipal, par délibération n°2012-1080, a décidé le renouvellement du service civique en 2013. Une convention d'objectifs en a fixé les modalités entre l'association Unis-Cité et la Ville d'Aix en Provence.

La règle de l'annualité budgétaire prévoit que la Ville délibère sur l'attribution de la subvention 2013 et permet, ainsi, le fonctionnement d'un groupe 16 jeunes volontaires : Du 1^{er} janvier au 15 juillet 2013, promotion 2012-2013 et du 15 octobre au 31 décembre 2013 pour la promotion 2013-2014. Le montant de cette subvention 2013 est de 45 000 €.

Cette action de service civique s'inscrit dans l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans les domaines de la propreté, le développement durable et la citoyenneté. Il s'agit pour 16 jeunes volontaires d'engager et d'exécuter des opérations de sensibilisation à destination du grand public et des écoles.

Ainsi, en 2013, plusieurs interventions, dont la liste est mentionnée, ci-dessous, ont été menées

- Centre aéré de la Duranne : jardin et initiation à la culture potagère,
- École maternelle Prévert : jardin et initiation à la culture florale et potagère,
- École élémentaire Prévert : Mise en place de la Bibliothèque, initiation à
- l'informatique en collaboration avec les enseignants,
- Espaces verts : sensibilisation à l'écologie et au développement durable,
- Participation aux olympiades en collaboration avec le centre AJIRS,

- Organisation de la kermesse de l'association « Premiers Pas »,
- Participation à la fête familiale de l'association « Premiers Pas »,
- Participation à la fête du lien et de la mixité en collaboration avec le centre social

Albert Camus,

- Organisation et animation de deux kermesses au centre aéré de la Duranne,
- Animation du temps d'inter classe sur les thèmes du bruit, du comportement à l'école, du développement durable et de l'écologie,
- Prise en charge de la procédure d'évacuation dans les écoles : rédactions des protocoles incendies, organisation d'un exercice d'alerte (*en collaboration avec la Direction de l'Education*),
- Animations au centre ville de jeux de sensibilisation à la propreté et au développement durable,
- Projet CLSPD : collège des Prêcheurs, collège Saint Joseph : Sensibilisation des élèves de 4ème sur les thèmes du comportement en collectivité.

Les jeunes ont pu appréhender pleinement leur citoyenneté et se sont vus offrir la possibilité et l'opportunité de côtoyer d'autres jeunes de toutes origines sociales et culturelles. Ils ont pu ainsi, réaliser au travers de la diversité de notre société, le principe républicain d'un projet commun au service de tous.

La Ville d'Aix en Provence, depuis 2 ans, s'implique fortement dans cette mission. Soucieuse de son rôle d'encouragement au développement des valeurs développées plus haut, elle participe financièrement, humainement et matériellement à ce dispositif.

Toutes ces demandes ont été validées le 14 octobre 2013.

Compte tenu des informations qui précèdent, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement de la mise en œuvre de ce dispositif sur la Ville d'Aix en Provence ;
- **AUTORISER** l'attribution de la subvention d'un montant de quarante cinq mille Euros (45 000 €) pour financer le fonctionnement de 16 jeunes volontaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ;
- **DIRE** que le montant global sera imputé sur la ligne budgétaire 9290 6574 2122 qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.671 - SERVICE CIVIQUE 2013

Présents et représentés	: 43
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**